



# À propos du système de services de garderie éducatifs du Nouveau-Brunswick

## Qu'est-ce que le système de services de garderie éducatifs du Nouveau-Brunswick?

Le système de services de garderie éducatifs est formé d'établissements agréés dans l'ensemble de la province qui offrent des services aux enfants de la naissance à 12 ans pendant que leurs parents ou tuteurs travaillent ou étudient. Au Nouveau-Brunswick, un responsable est tenu d'obtenir un permis du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour offrir des services à plus de six enfants.

## Qu'est-ce qu'un centre de service de garderie éducatif?

Les centres de services de garderies éducatifs agréés sont approuvés par le gouvernement pour fournir des services de garderie à sept enfants ou plus aux nourrissons et aux jeunes enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Ils peuvent être agréés pour offrir un nombre maximal de 60 places. Ces centres peuvent être à but lucratif (commercial) ou sans but lucratif (régis par un conseil d'administration).

Les centres peuvent utiliser divers noms dans le cadre de leurs activités. Par exemple, ils peuvent s'appeler garderies, établissement préscolaire et centres d'apprentissage préscolaire. Dans le cadre du plan d'action pour les services de garderie, le terme utilisé est **service de garderie éducatif**.

Les services de garderie éducatifs agréés sont tenus respecter la loi pour faire en sorte d'offrir des services sûrs, sécuritaires et sains aux enfants pendant qu'ils ne sont pas sous la garde parentale. Ils doivent aussi respecter les normes de qualité en vigueur. Ils sont soumis à des inspections annuelles et à des vérifications ponctuelles par le Ministère afin de garantir qu'ils répondent aux normes relatives au bien-être des enfants. Un certificat d'agrément, aussi appelé permis, est exigé pour exploiter un établissement. Les certificats d'agrément sont délivrés pour une période de douze mois.

## Qu'est-ce qu'un foyer-garderie de type communautaire?

Un foyer-garderie de type communautaire est agréé pour offrir des services de garderie à six enfants ou moins âgés de 0 à 12 ans dans la résidence d'une personne. Il s'agit d'établissements à but lucratif (commerciaux).

Un certificat d'agrément, aussi appelé permis, peut être accordé à une personne qui veut exploiter un foyer-garderie de type communautaire. Le propriétaire devient ainsi admissible à une subvention salariale du



gouvernement, et les parents qui utilisent ses services peuvent recevoir une aide financière pour payer leurs frais de garde.

Les foyers-garderies de type communautaire agréés sont tenus de respecter la loi pour faire en sorte d'offrir des services sûrs, sécuritaires et sains aux enfants pendant que ces derniers ne sont pas sous la garde parentale. Ils doivent aussi respecter les normes de qualité en vigueur. Ils sont soumis à des inspections annuelles et à des vérifications ponctuelles par le Ministère afin de garantir qu'ils répondent aux normes relatives au bien-être des enfants. Les certificats d'agrément sont délivrés pour une période de douze mois.

### **À quels groupes d'âge les établissements agréés offrent-ils des services?**

Les établissements agréés (services de garderies ou foyers-garderies de type communautaire) peuvent offrir des services aux :

- nourrissons (de 0 à 24 mois);
- enfants d'âge préscolaire (de 2 à 4 ans);
- enfants d'âge scolaire (de 5 à 12 ans)

### **Qu'est-ce qu'un administrateur des services de garderie éducatifs?**

Un administrateur des services de garderie éducatifs est la personne chargée de gérer les activités quotidiennes d'un établissement de service de garderie éducatif. Il peut s'agir d'un directeur de l'établissement qui est un employé par le propriétaire (établissement commercial) ou par un conseil d'administration (établissement sans but lucratif) ou d'un propriétaire.

### **Qu'est-ce qu'une éducatrice ou un éducateur des services de garderie éducatifs?**

Une éducatrice ou un éducateur des services de garderie éducatifs est un membre du personnel d'un établissement de service de garderie éducatif qui est âgé d'au moins 16 ans et qui travaille directement avec les enfants.

### **Pour information**

1 888 762 8600

